

INFO SPÉCIALE pour LES PARAPLÉGIQUES ET LES TÉTRAPLÉGIQUES ?

L'histoire du Neurogel

J'ai suivi la consternante affaire du Neurogel dans les années 2000, (alors que j'étais rédac chef du journal « SANTE PRATIQUE »). Hélas, le soutien financier de cette magnifique découverte a été saboté par les banques pour des questions de conflits d'intérêts, laissant pour compte plus de 50 000 paralysés. Depuis, convaincu que je ne pouvais rien contre l'enlisement de cette affaire, je l'ai perdue de vue, occupé à dénoncer d'autres impostures à la santé publique. Et puis voilà qu'en 2016, je redécouvre ce dossier grâce à la pugnacité de certains acteurs tels Jean Yves Crenn, animateur de l'association « NEUROGEL EN ACTION » et quelques médecins aventureux. Curieusement, après 15 années, il apparaît que l'on continue à patauger dans des blocages multiples, alors qu'il semblerait que l'on ne soit pas loin d'aboutir. Pendant ce temps, il ne reste aux paralysés que l'espoir, qui comme l'horizon, recule au fur et à mesure que l'on avance...

MAIS QU'EST-CE QUE LE NEUROGEL ?

Le Neurogel est un polymère composé à 96 % d'eau, inspiré de la structure des cellules embryonnaires, qui a fait l'objet d'un brevet mondial en 1997. Cette matière synthétique qui a été créée au Canada par le scientifique d'origine française Stéphane Woerly, s'avère être un réceptacle guide idéal grâce à son réseau de micro tubulures pour favoriser la repousse et la reconnexion des cellules nerveuses de la moelle épinière. Tout au long de son parcours d'une incroyable complexité, le Neurogel a plusieurs fois failli être enterré par des recours judiciaires multiples. Les premiers essais sur le rat et le chat, en 1998, étaient pourtant enthousiasmants et ils sont confirmés par les recherches actuelles du Dr Patrick Decherchi.

Sur le site NEUROGEL EN ACTION, on peut voir Jean-Yves Crenn qui tient dans sa main un flacon contenant un cylindre blanc de quelques centimètres flottant dans un liquide stérile. Pour l'obtenir, Jean-Yves Crenn a soulevé des montagnes. Il est Maire de Lopérec (29), et il est le papa de Mathilde, 20 ans, tétraplégique depuis l'âge de 6 ans à la suite d'un accident de voiture.

PAS D'ESSAI SUR L'HOMME EN FRANCE

Hélas, le produit n'a toujours pas trouvé le chemin de l'expérimentation sur l'homme. Du moins pas en France.

L'association « Neurogel en marche », créée en 2002 à l'origine par Jean-Yves Crenn et dont il s'est aujourd'hui éloigné, a diffusé l'été dernier un dossier de presse dans lequel elle estime à 3 Millions d'Euros les fonds nécessaires à un premier essai clinique sur dix patients, avec le concours d'un neurochirurgien portugais. « Neurogel en marche » est aujourd'hui propriétaire du brevet mais peine à convaincre les promoteurs institutionnels de lancer une recherche clinique.

Jean-Yves Crenn qui a créé sa propre association : «NEUROGEL EN ACTION» déclare : « En France, les choses n'avançaient pas. J'ai toujours senti qu'il fallait bousculer le système. Lorsqu'il a été contacté par des neurochirurgiens ukrainiens, il a choisi de les aider et leur a fourni du Neurogel.

TRENTE UKRAINIENS OPERES

Jean Yves Crenn poursuit : « Kiev était, avec Moscou, le second pôle de recherches en neurobiologie à l'époque de l'URSS. Ils m'ont expliqué qu'ils avaient besoin d'un pont, composé d'une matière comme le Neurogel, pour réparer un manque dans la moelle épinière ».

Après des essais sur des rats et des lapins, les médecins ukrainiens sont passés à l'expérimentation humaine. Plusieurs paraplégiques furent candidats et les médecins sélectionnèrent un premier patient qui fut opéré en octobre 2008.

« Au total, 30 patients furent ensuite opérés. JY Crenn dit : « Quand j'ai vu les premiers opérés qui recommençaient à avoir des sensations, à bouger un orteil ou encore à marcher avec l'aide d'attelles et d'un déambulateur, c'était impressionnant ».

Le Neurogel a été utilisé parfois seul, parfois en association avec d'autres techniques.

MANQUE DE SUIVI

« Mais après bien des efforts, les premiers opérés sont toujours en fauteuil roulant.

En Ukraine, il n'y a pas de rééducation ni de réel suivi. Au premier problème rencontré, certains, livrés à eux-mêmes, se sont rassis dans leur fauteuil et ne se sont plus relevés. J'ai bataillé pour mettre en place une auto-rééducation. Je reste en contact avec deux jeunes opérés, dont Olga, qui évolue très bien depuis l'intervention, il y a un an et demi. Sa progression est remarquable. Je vais ouvrir un site internet et présenter les vidéos faites avec les opérés.

Pour les aider, j'ai décidé qu'il était temps d'en parler. Toutes les rencontres que j'ai pu faire, l'idée que tous les paraplégiques et tétraplégiques pourraient en bénéficier et les résultats que j'ai pu observer : tout me pousse à poursuivre ! ».

COMMENTAIRE DE MICHEL DOGNA

J'ai pu lire sur l'un des sites Internet traitant de ce sujet, qu'un médecin projette d'accompagner le Neurogel d'un traitement aux cellules souches. Le problème est que ce traitement n'est pas non plus au point. Pourquoi ? Parce que comme d'habitude, les labos ont choisi la voie compliquée du brevetable qui part de prélèvements de moelle rouge nécessitant un protocole de compatibilité universelle.

Donc, une fois de plus : problèmes de financement et de mise en œuvre – et le temps passe...

Pourtant, il existe peut-être un raccourci beaucoup plus simple à essayer, sans investissement, sans complications, qui pourrait s'envisager sans délai en association avec le Neurogel voire même en attente de la disponibilité de celui-ci : c'est un simple phyto-stimulateur de cellules souches qui a déjà fait ses preuves – il s'appelle NATURASTEM que l'on associe avec un complément d'extrait d'algue bleu-vert Aphanizoménon (AFA).

C'est une thérapie sans risques qui a été appliquée sur de nombreux types d'accidents ou de dégénérescences, le promoteur du remède, Yves Dussieux, en étant un exemple vivant – (dossier détaillé sur le site www.micheldogna.fr)